

Transport à la demande Mantois (TàD)



Le Transport à la Demande Mantois (TàD), ex Tamy, est désormais une compétence transférée à Île-de-France Mobilités. Il fonctionne toujours du lundi au samedi de 9h à 17h, hors jours fériés.

Ce qui change :

- Votre titre de transport régional peut désormais être utilisé (navigo, imagine R...)
- Le service s'étend à 8 nouvelles communes, en complément des 30 déjà desservies : Aubergenville, Brueil en Vexin, Guitrancourt, Issou, Jambville, Lainville-en-Vexin, Montalet-le-Bois et Oinville sur Montcient

Inscription et Réservations :

Pour profiter du TàD, vous devez créer un nouveau compte et effectuer vos réservations parmi les trois options suivantes :

- Sur l'application mobile « TàD Île-de-France Mobilités »
- Sur la plateforme régionale dédiée au TàD (tad.idfmobilites.fr)
- Par téléphone, du lundi au vendredi entre 9h et 18h au 09.70.80.96.63

Liens utiles

[Plus d'infos sur TàD](#)